

tre espérance, comme elle est, en lui, le motif du bien qu'il a résolu de nous faire à jamais ; elle n'est pas seulement la clef qui ouvre le ciel à l'âme sainte, elle lui ouvre aussi la porte des connaissances surnaturelles, des secrets de la divinité, de la familiarité avec sa bonté, et de ses communications les plus intimes et les plus élevées. Aussi Dieu s'en sert-il pour toucher nos cœurs, pour obtenir l'amendement de notre vie, pour régler nos passions, pour anéantir notre propre volonté, et pour attirer toutes nos facultés à son amour. O endureissement épouvantable de mon cœur !

---

## DES INDULGENCES DU ROSAIRE

---

La principale utilité du Rosaire pour les âmes est de les sanctifier par la méditation assidue des mystères de notre foi. Le Rosaire a fermé l'enfer et ouvert le ciel à des millions de pécheurs ; c'est là surtout ce qui doit nous le rendre cher, à nous enfants de l'Eglise militante.

Mais ce qui doit aussi nous engager à pratiquer et à propager cette dévotion, c'est qu'elle nous permet de venir en aide dans une large mesure aux âmes du Purgatoire. De toutes les dévotions approuvées par l'Eglise, il n'en est aucune qui soit plus riche en indulgences et qui permette de les gagner plus facilement.

Nous en indiquerons ici quelques-unes en particulier.

1o Le 26 février 1491, le pape Innocent VIII, pour favoriser la dévotion au très saint nom de Jésus, devant lequel fléchit tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers, accorda aux confrères du Rosaire, et à eux seuls, une indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, chaque fois qu'ils prononceraient le saint nom de Jésus dans l'Ave Maria de leur Rosaire, soit qu'ils le récitent d'un seul trait, ou en trois chapelets, soit qu'ils le divisent dizaine par dizaine, pourvu qu'ils méditent les mystères. A l'époque où fut accordée cette indulgence, la Salutation Angélique s'arrêtait à ces paroles : *et benedictis fructus ventris tui*. C'est pour encourager les fidèles à y ajouter le nom du Sauveur qu'Innocent VIII a accordé cette indulgence, et c'est depuis cette époque que l'on dit : *et benedictus fructus ventris tui, Jesus*.

2o Par cette même bulle, Innocent VIII accorde une indulgence de cent ans et cent quarantaines chaque jour à tous les membres de la confrérie du Rosaire qui portent simplement sur eux, et même sans que ce soit d'une manière ostensible, le Rosaire de quinze dizaines, ou le chapelet rosarié de cinq dizaines.